



Direction de la Communication

N° 1013 /DCO/2020

## Communiqué de presse

### Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA)

L'assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA), s'est tenu aujourd'hui 03 Décembre 2020, à 10h00 heure algérienne, en mode visioconférence, imposé par la pandémie du Covid-19. Pour rappel, cette réunion devait se tenir dans la capitale Sénégalaise Dakar.

Les travaux de cette Assemblée Générale sont axés essentiellement sur la présentation des membres actifs, adhérents et partenaires, la présentation du rapport de gestion de l'exercice 2019, l'évaluation des actions de coopération et d'échange entre les membres, l'examen du projet de budget de 2021, information générales sur le 20<sup>ème</sup> congrès de l'Association, et l'adoption des résolutions, entre autres.

L'ASEA, faut-il le rappeler a été créée en 1970, dont le siège est basé à Abidjan, capitale de la Côte d'Ivoire. Avant les années 90, l'ASEA était le seul organisme continental du secteur électrique à promouvoir les principes d'intégration et de solidarité via les interconnexions des systèmes électriques des pays africains.

Elle a été créée dans le but de promouvoir le développement et l'intégration des systèmes électriques africains à travers l'interconnexion des réseaux, les échanges d'expériences et de savoir-faire ainsi que la mise en commun des ressources énergétiques pour le bénéfice commun de ses membres.

Durant l'Assemblée Générale Extraordinaire à Alger en Décembre 2012, l'ASEA s'est dotée d'une mission qui est de « **rassembler les sociétés africaines d'électricité et les parties prenantes en vue de rendre l'énergie électrique plus accessible, abordable et fiable pour les populations africaines** ».

Il faut souligner, que cette association, constitue un espace supplémentaire, qui s'offre à l'Algérie, à travers le Groupe Sonelgaz, de mettre en valeur ses potentialités, son expertise, son expérience cumulées durant ses 50 années d'existence, et les atouts qu'elle recèle dans le domaine de l'électricité et du gaz, lui permettant d'explorer le marché africain, notamment, dans les domaines de l'engineering, de réalisation d'ouvrages et d'infrastructures énergétiques, de maintenance, de formation, de développement de système d'information, et dans les énergies renouvelables.

L'autre avantage qui s'offre au Groupe Sonelgaz, en est le potentiel qu'offre les pays africains, sachant que le taux d'électrification est très faible dans certains pays, dont Sonelgaz, devra saisir toutes les opportunités possibles, pour contribuer à améliorer l'accès des peuples africains à l'énergie, et à améliorer leur vie quotidienne.

Il y a lieu de souligner à l'occasion, que Sonelgaz, dans le cadre de sa nouvelle vision stratégique, œuvre présentement à identifier les meilleures opportunités, et les pays qui offrent de meilleures potentialités, en signant des mémorandums d'entente avec plusieurs pays africains, en vue du développement des infrastructures énergétiques ainsi que l'exportation des services et du savoir-faire, et la participation active à l'essor de ce vaste continent.

**Le Directeur de la Communication/PI**



**Khelifa DJOUADI**